

APPEL À PROJET

FESTIVAL 12X12

11ÈME EDITION



« REGARDS D'ARTISTES SUR UN MONDE EN MUTATION »

DU LUNDI 07 AU VENDREDI 18 DÉCEMBRE 2020

INAUGURATION
LE SAMEDI 05 DÉCEMBRE 2020

DIFFUSION ET RÉSIDENCE DE CRÉATION
ARTS VISUELS ET ARTS VIVANTS

LE FESTIVAL

12 JOURS D'EXPOSITIONS, DE SPECTACLES, DE PERFORMANCES
DANS 12 LIEUX DU 12E ARRONDISSEMENT

Clôturent l'année, le Festival 12X12, organisé par le 100ecs avec le soutien de la Mairie du 12e arrondissement et de la Ville de Paris, invite les parisiennes et parisiens à partager 12 jours d'expositions, de spectacles, de performances au sein de 12 lieux du 12e arrondissement.

Il s'adresse tant aux artistes des arts visuels (art numérique, vidéo, photo, installation, performance, peinture, dessin) que des arts vivants (musique, danse, théâtre, théâtre jeune public). Il a l'ambition de confronter et rassembler des formes et disciplines artistiques différentes, de susciter l'intérêt de tous les publics et de faire émerger de nouveaux talents.



©Inauguration Mairie du 12ème. Festival 2019

©Te Beiyo - Festival 2018 - Théâtre Douze

LES CONDITIONS DE L'APPEL À PROJET

Les candidats pourront répondre seuls ou en collectif afin de présenter la création d'une œuvre originale ou de la diffusion d'une œuvre déjà créée.

Les projets proposés seront évalués en fonction de :

- Le fait que l'œuvre soit ou non une création originale présentée pour la première fois à l'occasion du festival ;
- L'intérêt, l'originalité et la qualité artistique du travail proposé ;
- L'intérêt et l'originalité du propos abordé par l'artiste à travers le travail proposé ;
- L'intérêt de l'œuvre au regard du thème « Regard d'artistes sur un monde en mutation ».

Sur le plan de la diffusion, le festival et les artistes sélectionnés s'engagent à :

- **Pour l'art visuel**, présenter une exposition complète dans un des lieux du 12ème arrondissement partenaire du festival, ainsi qu'une pièce représentative du travail de l'artiste lors de l'exposition collective organisée l'inauguration du festival ;

- **Pour le spectacle vivant**, présenter un spectacle ou performance dans un des lieux du 12ème arrondissement partenaire du festival, et présenter un extrait (vidéo ou vivant) représentatif du travail proposé par l'artiste lors de la soirée d'inauguration.

ACHAT D'ŒUVRES, DE SPECTACLES ET SOUTIEN À LA CRÉATION

- **Pour les œuvres d'arts visuels en création présentées pour la première fois à l'occasion du festival 12x12 :**

Le festival et ses partenaires apportent une aide de **1500 € TTC** donnée pour partie en achat d'œuvres et pour partie en prestations de services techniques en nature réalisées au sein de la coopérative 100ecs en se basant sur la grille tarifaire du 100ecs (<http://100ecs.fr/espaces-de-travail/>).

Le festival et son partenaire le FIMAC (Fonds d'Investissement Mutualisé d'Art Contemporain) assurent une garantie d'achat d'œuvres de **500 € TTC** au prix professionnel^[1]

- Le solde des 1500 € est apporté via un soutien technique en nature : espaces de résidence, studio photo, salle de montage vidéo, atelier couture, impression photos grands formats, contre collage, impression 3d... réalisées au sein de la coopérative 100ecs ^[2]

- Le festival 12x12 ne prend pas en charge le transport des œuvres, et les voyages et défraiements des artistes et personnels liés aux expositions.

Le montage et le démontage des expositions sont assurés par les lieux d'accueil avec le soutien de l'équipe technique du 100ecs.

[1] Prix public moins 50%.ttC

[2] Exemples : si achat de 500 € TTC d'œuvres par le FIMAC, l'aide technique du 100ecs sera de : 1500 € TTC - 500 € TTC = 1000 € TTC ; si achat de 800 € TTC d'œuvres par le FIMAC, 1 500 - 800 = 700 euros d'aide technique.

LES CONDITIONS DE L'APPEL À PROJET (SUITE)

- **Pour les spectacles d'arts vivants en création présentés pour la première fois à l'occasion du festival 12x12**

Le festival et de ses partenaires apportent une aide de **1500 € TTC** donnée pour partie en achat de spectacle et pour partie en prestations de services techniques en nature réalisées au sein de la coopérative 100ecs en se basant sur la grille tarifaire du 100ecs (<http://100ecs.fr/espaces-de-travail/>).

Le 100ecs achète une représentation pour **un prix maximum de 1000 € TTC** transport, voyages et défraiements compris.

Le solde des **1500 € TTC** est apporté en soutien technique en nature : salles de répétition, studio photo, salle de montage vidéo, atelier couture, impression 2d et 3d... réalisées au sein de la coopérative 100ecs [1]

Le montage et le démontage des spectacles sont assurés par les lieux d'accueil avec le soutien, dans certains cas, de l'équipe technique du 100ecs.

- **Pour les spectacles vivants déjà créés diffusés à l'occasion du festival 12x12 :**

Le 100ecs achète une représentation pour un prix d'achat maximum de **1 000 € TTC** transport, voyages et défraiements compris.

CANDIDATER

Pour être recevable, le dossier de candidature doit comprendre, le formulaire téléchargeable sur le site du 100ecs ou du festival 12x12 ;

Accompagné pour la diffusion d'une œuvre déjà créée de :

- un curriculum vitae de l'artiste ou de la compagnie ;
- un dossier illustré et/ou sonore et/ou vidéo présentant l'œuvre que l'artiste souhaite présenter ;
- une note d'intention présentant le regard porté par l'artiste sur la ou les mutation(s) de nos sociétés contemporaines à travers les œuvres qu'il propose d'exposer durant le festival ;
- Articles de presse, textes et critiques (si existants).

- Pour les arts visuels, les visuels des œuvres proposées en format 300 dpi minimum. Si les œuvres sont en cours de création, 3 visuels d'œuvres réalisées précédemment ; et une description des problématiques matérielles et techniques nécessaires à l'exposition du projet ; enfin les prix de vente public des œuvres présentés ;

- Pour les arts vivants, la fiche technique du spectacle ; et au minimum 3 visuels au format 300 dpi minimum, soit du spectacle, ou des répétitions si en création.

[1]Exemples :

si achat d'une représentation 1000 € TTC, l'aide technique en nature du 100ecs sera de : 1500€ TTC- 1000 € TTC = 500 € TTC ;

si achat d'une représentation 800 €TTC, l'aide technique en nature du 100ecs sera de : 1500 € TTC -800 € TTC = 700 € TTC

Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique pdf à l'adresse suivante : evenements@100ecs.fr

Les pièces complémentaires (son, vidéo, image fixe) doivent être transmises sous forme de fichier mp3, mp4 ou jpg.

Les candidats pourront être contactés par l'équipe du 100ecs afin de leur demander de détailler leurs propositions.

LE CALENDRIER

- Date limite de réception des candidatures : **15 juillet 2020 minuit.**
- L'aide technique en nature peut être entamée dès le 1er septembre 2020 et doit être soldée au démarrage de l'exposition pour les arts visuels, au jour de la représentation pour les arts vivants.
- La partie en numéraire est soldée à la fin de l'exposition pour les arts plastiques, à la fin de la représentation pour les arts vivants sur présentation d'une facture.





CONTACT

Le 100 Etablissement Culturel Solidaire (100ecs)

100 rue de Charenton - 75012 Paris

Tel : 01 46 28 80 94

Email : accueil@100ecs.fr

www.festival12x12.fr

www.100ecs.fr